



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BURGNAC

N° 2023-09

Séance du 20 mars 2023

Date de convocation :
13 mars 2023

Nombre de membres :

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

Résultat du vote :

Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, le Conseil municipal de la commune de BURGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel REBEYROL, Maire.

Présents :

M. REBEYROL, MME LASCAUX, M. MARGARIDO, MME CHANTEGROS, M. GAUBERT, MME FLUHR DIFFIMBACH, M. CORREIA, MMES VAL, BARATAUD, M. LAGRANDANNE, MME LEOBARDY, M. GODMÉ. MME GODMÉ

Excusés :

Fabien DELOTTE donne pouvoir à Bruno GAUBERT

Secrétaire de séance :

Sylvie LEOBARDY

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Monsieur le Maire se retire de la salle au moment du vote.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Agnès LASCAUX, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur REBEYROL Michel, Maire de BURGNAC, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré.

1°) – Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2022, lequel peut se résumer ainsi :

COMMUNE	2022	Opération de l'exercice	Résultat reporté Exercice précédent	Résultat clôture	RESTES A REALISER
BURGNAC					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses		470 324.97		470 324.97	
Recettes		526 027.04	342 243.39	868 270.43	
Résultat exercice		55 702.07	342 243.39	397 945.46	
INVESTISSEMENT					
Dépenses		144 096.83		144 096.83	
Recettes		152 486.08	257 795.21	506 891.18	96 609.89
Résultat exercice		8 389.25	257 795.21	362 794.35	96 609.89
ENSEMBLE					
Dépenses		614 421.80	0,00	614 421.80	
Recettes		678 513.12	600 038.60	1 375 161.61	
Résultat clôture		64 091.32	600 038.60	760 739.81	



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE BURGNAC**

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID : 087-218702504-20230320-D202309-DE



N° 2023-09

2°) – Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives, au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) – Arrête les résultats définitifs.

Fait et délibéré en mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Président,
Agnès LASCAUX

